



**SOCIETE ANONYME DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO
(S.B.M.)**

Société anonyme monégasque au capital de 18 160 490 euros
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco
R.C.S. Monaco 56 S 523
Siren : 775 751 878

Rapport financier semestriel

Comptes consolidés au 30 septembre 2012

www.montecarloresort.com

ISIN : MC0000031187

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Rapport semestriel d'activité | 3 |
| Comptes consolidés du Groupe | 6 |
| Rapport de l'Auditeur contractuel et des Commissaires aux Comptes | 37 |
| Attestation du responsable du rapport financier semestriel | 39 |

SOCIETE DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2012

ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE ET FAITS MARQUANTS

La Société des Bains de Mer et ses filiales ont enregistré au titre du premier semestre de l'exercice 2012/2013 un chiffre d'affaires de 265,5 millions d'euros au lieu de 238 millions d'euros l'an passé, en augmentation de 12 %. Cette évolution favorable résulte de la progression du chiffre d'affaires hôtelier à périmètre constant, mais aussi de la prise en compte de l'Hôtel Méridien Beach Plaza depuis le 28 juin dernier, date à laquelle le Groupe en a repris l'exploitation. Pour la période de trois mois courant de ladite reprise à fin septembre, cet établissement enregistre en effet un chiffre d'affaires de 14,1 millions d'euros. Hors cette reprise, soit à périmètre constant, le chiffre d'affaires consolidé semestriel progresse de 13,3 millions d'euros soit 6 %.

L'augmentation de 27,5 millions d'euros du chiffre d'affaires consolidé engendre une amélioration de 9,3 millions d'euros du résultat opérationnel. Pour le premier semestre 2012/2013, le résultat opérationnel du Groupe s'établit en effet à 20,5 millions d'euros contre 11,1 millions d'euros l'exercice passé.

Enfin, le résultat net consolidé du Groupe, positif pour les six premiers mois de 0,4 million d'euros contre 5,3 millions d'euros l'an passé, prend en compte l'impact défavorable du résultat de BetClic Everest Group, avec une quote-part négative de - 21,6 millions d'euros au lieu de - 33,1 millions d'euros pour les six premiers mois de l'exercice passé. Il convient toutefois de rappeler que le premier semestre 2011/2012 avait bénéficié de produits financiers, à hauteur de 30,4 millions d'euros, consécutifs à des opérations non récurrentes sur l'exercice en cours et concernant principalement la cession d'actions Wynn Resorts, Ltd.

Secteur jeux

Avec des recettes de 100,8 millions d'euros contre 101,1 millions d'euros l'exercice précédent, le secteur jeux présente une relative stabilité de son chiffre d'affaires, avec cependant des évolutions différentes suivant les segments d'activité.

Le secteur des **jeux de table** enregistre une diminution de 3 % de son chiffre d'affaires, à 50,2 millions d'euros au lieu de 51,9 millions d'euros pour les six premiers mois de 2011/2012, en raison notamment d'une baisse du volume de jeu, constatée en particulier dans les jeux européens.

Les recettes des **appareils automatiques** s'établissent en revanche à 50,6 millions d'euros contre 49,2 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice précédent, en augmentation de 3 %.

Secteur hôtelier

Le secteur hôtelier se maintient dans la tendance favorable enregistrée au cours de l'exercice écoulé. Le chiffre d'affaires du premier semestre s'établit ainsi à 154,5 millions d'euros, en augmentation de 26,4 millions d'euros soit 21 %. Cette évolution résulte des 14,1 millions d'euros de recettes additionnelles tirées de la reprise de l'Hôtel Méridien Beach Plaza, mais aussi de la progression de 10 % du chiffre d'affaires réalisé par les autres

établissements hôteliers du Groupe. Si l'ensemble des établissements s'inscrit dans cette tendance positive, l'évolution la plus marquante est celle de l'Hôtel Hermitage qui exploite pleinement ses capacités d'accueil rénovées ainsi que ses nouvelles installations.

Avec un chiffre d'affaires hors Hôtel Méridien Beach Plaza de 54,6 millions d'euros pour les six premiers mois contre 47,1 millions d'euros pour le premier semestre 2011/2012, l'activité **hébergement** est en progression de 16 %, avec une hausse combinée du taux d'occupation et de la recette moyenne chambre.

Le chiffre d'affaires de la **restauration** - hors Méridien Beach Plaza - augmente de 6 % pour s'établir à 68,3 millions d'euros au lieu de 64,5 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette progression résulte essentiellement d'une hausse de la recette moyenne. En effet, le nombre de couverts servis progresse globalement de 1 %, la performance d'ensemble étant pénalisée par une légère baisse au Café de Paris, qui demeure toutefois l'établissement le plus fréquenté.

Secteur locatif

Le secteur locatif regroupe les activités de location de boutiques, vitrines et espaces de bureaux ainsi que les activités des résidences hôtelières du Monte-Carlo Bay et du Balmoral.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2012/2013 s'établit à 11,2 millions d'euros contre 10,3 millions d'euros l'an passé, soit une croissance de 8 %. L'ouverture de la résidence de grand standing « Le Balmoral », entièrement louée à ce jour, dont les travaux ont été achevés en mai dernier, et la création de nouvelles boutiques en façade du Casino, expliquent cette progression.

COMPTES SEMESTRIELS

Avec un **chiffre d'affaires** consolidé de 265,5 millions d'euros pour les six premiers mois de l'exercice 2012/2013, le Groupe enregistre une évolution positive de ses activités, complétée par l'apport de l'Hôtel Méridien Beach Plaza. Néanmoins, l'augmentation de 27,5 millions d'euros du chiffre d'affaires qui en résulte ne se convertit que partiellement en résultat opérationnel.

Le **résultat opérationnel** consolidé s'établit en effet à 20,5 millions d'euros contre 11,1 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 9,3 millions d'euros. Cette évolution favorable provient à hauteur de 11,8 millions d'euros du secteur hôtelier, qui enregistre une croissance de 9,8 millions d'euros du résultat opérationnel sur son précédent périmètre, et qui bénéficie du résultat opérationnel complémentaire de 2,1 millions d'euros conféré par la prise en compte de l'Hôtel Méridien Beach Plaza. En revanche, le résultat opérationnel du secteur jeux s'inscrit en recul de près de 5 millions d'euros avec une hausse des coûts de personnel et le passage à 15 % du taux de la redevance sur les recettes de jeux au lieu de 13 % précédemment.

Par ailleurs, le **résultat financier** de la période s'élève à 1,8 million d'euros contre 27,4 millions d'euros l'an passé. Il est rappelé que le premier semestre de l'exercice 2011/2012 avait bénéficié de l'enregistrement de plus-values de cession d'actions Wynn Resorts, Ltd pour 19,3 millions d'euros, de la variation favorable de juste valeur des instruments financiers souscrits dans le cadre d'une vente à terme des mêmes actions et de l'ajustement du complément de prix versé dans le cadre de la prise de participation dans BetClic Everest Group. L'ensemble de ces opérations s'étaient traduites par un produit financier net de plus de 30 millions d'euros.

La consolidation par **mise en équivalence de Betclik Everest Group** requiert la prise en compte d'une quote-part de 50 % de son résultat pour la période considérée, soit une quote-part négative de - 21,6 millions d'euros au lieu de - 33,1 millions d'euros l'an passé. L'amélioration des résultats opérationnels de BetClic Everest Group permet la prise en compte d'une quote-part moins défavorable cette année, l'incidence positive du plan de redressement mis en œuvre étant cependant partiellement impactée par les conséquences du changement de plateforme pour Everest et la dépréciation des actifs logiciels qui a résulté de cette migration.

Enfin, le **résultat net consolidé** – part du groupe s'élève à + 0,4 million d'euros pour les six premiers mois de l'exercice 2012/2013 contre 5,3 millions d'euros à fin septembre 2011.

Ces résultats se traduisent par une très légère amélioration de la Capacité d'autofinancement, qui s'établit pour les six premiers mois à 44,1 millions d'euros contre 42,6 millions d'euros pour la même période de l'exercice passé. Au 30 septembre 2012, la trésorerie nette d'endettement financier du Groupe est positive de 7,1 millions d'euros contre 12,3 millions d'euros à fin mars dernier.

PERSPECTIVES – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE A VENIR

Le caractère intrinsèquement aléatoire de l'activité des jeux rend difficile l'établissement de prévisions pour la totalité de l'exercice mais le second semestre est habituellement marqué par une diminution du résultat enregistré à fin septembre, du fait de la baisse du chiffre d'affaires une fois la saison estivale passée.

Si la mise en œuvre du plan de relance et de redressement sur l'ensemble des activités du Groupe a déjà permis de réaliser des améliorations significatives dans le domaine hôtelier, la stagnation des recettes de jeux ne permet pas au Groupe de présenter une amélioration suffisante de ses résultats opérationnels, seul le secteur hôtelier affichant les premiers signes d'un redressement.

Ces difficultés et une conjoncture économique internationale toujours dégradée conduisent le Groupe à prévoir un exercice 2012/2013 encore particulièrement difficile avec un résultat opérationnel en déficit.

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les informations descriptives des principales transactions entre parties liées sont présentées en note 28 des Notes annexes aux comptes consolidés.

Comptes consolidés du Groupe

Bilan consolidé au 30 septembre 2012

Compte de résultat consolidé

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes aux comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2012

en milliers d'euros

| ACTIF | | 30 septembre 2012 | 31 mars 2012 |
|--|---------|-------------------|----------------|
| Goodwill | Note 4 | 32 | |
| Immobilisations incorporelles | Note 4 | 8 111 | 5 954 |
| Immobilisations corporelles | Note 5 | 560 106 | 543 701 |
| Participations mises en équivalence | | 27 311 | 48 877 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | | 71 463 | 74 839 |
| Autres actifs financiers | | 81 546 | 69 799 |
| Actifs financiers non courants | Note 6 | 180 320 | 193 515 |
| TOTAL ACTIF NON COURANT | | 748 570 | 743 170 |
| Stocks | Note 7 | 13 322 | 13 237 |
| Clients | Note 8 | 54 287 | 31 981 |
| Autres débiteurs | Note 9 | 18 030 | 20 683 |
| Autres actifs financiers | Note 10 | 34 | 54 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | Note 11 | 42 588 | 24 366 |
| TOTAL ACTIF COURANT | | 128 261 | 90 321 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 876 831 | 833 491 |

en milliers d'euros

| PASSIF | | 30 septembre 2012 | 31 mars 2012 |
|---|---------|-------------------|----------------|
| Capital | | 18 160 | 18 160 |
| Primes d'émission | | 5 374 | 5 374 |
| Réserves | | 490 064 | 523 473 |
| Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers constatée en capitaux propres | | 55 340 | 58 603 |
| Résultat de l'exercice | | 409 | -33 227 |
| CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE | | 569 348 | 572 384 |
| Intérêts minoritaires | | 327 | 112 |
| CAPITAUX PROPRES | | 569 674 | 572 496 |
| Emprunts et passifs financiers | Note 12 | 6 340 | 8 539 |
| Avantages du personnel | Note 13 | 23 413 | 23 376 |
| Provisions | Note 14 | 1 316 | 3 160 |
| Autres passifs | Note 15 | 71 645 | 71 525 |
| TOTAL PASSIF NON COURANT | | 672 389 | 679 096 |
| Fournisseurs | Note 16 | 26 486 | 19 510 |
| Autres crédateurs | Note 17 | 136 518 | 120 045 |
| Provisions | Note 14 | 4 105 | 4 108 |
| Passifs financiers | Note 12 | 37 333 | 10 731 |
| TOTAL PASSIF COURANT | | 204 442 | 154 395 |
| TOTAL DU PASSIF | | 876 831 | 833 491 |

Compte de résultat consolidé

Comptes consolidés

en milliers d'euros

| | | 1er semestre 2012/ 2013 | 1er semestre 2011 / 2012 | Exercice 2011 / 2012 |
|---|-------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Produits des activités ordinaires | Note 18 | 265 460 | 237 991 | 372 408 |
| Achats consommés | | (31 218) | (27 143) | (43 259) |
| Autres charges externes | | (58 023) | (55 625) | (95 802) |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | (16 267) | (14 190) | (24 342) |
| Charges de personnel | Note 19 | (111 974) | (103 789) | (193 112) |
| Amortissements | Notes 4 & 5 | (23 836) | (22 942) | (46 611) |
| Autres produits et charges opérationnels | Note 20 | (3 678) | (3 167) | 2 353 |
| Résultat opérationnel | Note 21 | 20 465 | 11 135 | (28 364) |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie | | 44 | 70 | 2 641 |
| Coût de l'endettement financier brut | | 555 | (3 016) | (3 541) |
| Coût de l'endettement financier net | Note 22 | 599 | (2 946) | (900) |
| Autres produits et charges financiers | Note 22 | 1 209 | 30 373 | 46 203 |
| Charges d'impôt | | (2) | (0) | (2) |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | Note 6 | (21 648) | (33 130) | (50 186) |
| RESULTAT NET CONSOLIDE | | 624 | 5 432 | (33 249) |
| Part des intérêts minoritaires | | (215) | (95) | 22 |
| RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE | | 409 | 5 338 | (33 227) |
| Nombre d'actions émises | | 18 160 490 | 18 160 490 | 18 160 490 |
| Résultat net par action (en euros) | | 0,02 | 0,29 | (1,83) |
| Résultat net dilué par action (en euros) | | 0,02 | 0,29 | (1,83) |

Etat du résultat global

| | | | | |
|--|--------|----------------|---------------|-----------------|
| Résultat net consolidé - part du groupe | | 409 | 5 338 | (33 227) |
| Autres éléments du résultat global : | | | | |
| - Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente (IAS 39) | Note 6 | (3 376) | (23 597) | (31 481) |
| - Part des sociétés mises en équivalence | Note 6 | 81 | 15 132 | 15 061 |
| RESULTAT GLOBAL TOTAL | | (2 886) | -3 127 | (49 647) |

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

en milliers d'euros

| | Semestre 2012/2013 | Exercice 2011/2012 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| OPERATIONS D'EXPLOITATION | | |
| Résultat net consolidé - part du groupe | 409 | (33 227) |
| Part des intérêts minoritaires | 215 | (22) |
| Amortissements | 23 836 | 46 611 |
| Résultat des sociétés mises en équivalence | 21 648 | 50 186 |
| Quote part de subvention virée au cpte de résultat | (494) | (988) |
| Variation des provisions | (1 809) | (2 147) |
| Gains et pertes liés aux variations de juste valeur | (668) | 2 426 |
| Autres charges et produits calculés | (6) | (18) |
| Plus et moins values de cession | 924 | (38 380) |
| Capacité d'autofinancement | 44 053 | 24 440 |
| Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur) et charge d'impôt | 69 | (1 570) |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt | 44 122 | 22 870 |
| Impôt versé | | |
| Diminution/(Augmentation) du BFR liée à l'activité | Note 27 | (9 834) |
| FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE | 34 288 | 26 336 |
| OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | Notes 4, 5 & 6 | (29 057) |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations | Notes 4, 5 & 6 | 261 |
| Incidences des variations de périmètre | | (368) |
| Variation des prêts et avances consentis | Note 6 | (11 173) |
| FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | (40 337) | (54 985) |
| OPERATIONS DE FINANCEMENT | | |
| Dividendes versés | | (182) |
| Apports des minoritaires et variations de périmètre | | (429) |
| Augmentation de capital | | |
| Variation des financements stables (dont ligne de crédit) | Note 12 | 24 520 |
| Intérêts financiers nets reçus (versés) | Note 22 | (69) |
| FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT | 24 269 | 11 281 |
| VARIATION DE TRESORERIE | 18 221 | (17 368) |
| Trésorerie à l'ouverture | 24 366 | 41 744 |
| Retraitement de juste valeur sur trésorerie | 1 | (11) |
| Trésorerie à la clôture | 42 588 | 24 366 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif | 42 588 | 24 366 |
| Banques - Passif | | |

Variation des capitaux propres

en milliers d'euros

| | Capital | Primes | Eléments constatés directement en capitaux propres | Réserves et résultats accumulés | Capitaux Propres Groupe | Intérêts minoritaires | Capitaux Propres |
|--|---------------|--------------|--|---------------------------------|-------------------------|-----------------------|------------------|
| 1er avril 2010 | 18 128 | 5 374 | 79 858 | 541 822 | 645 183 | 146 | 645 328 |
| Dividende distribué | | | | (592) | (592) | (24) | (617) |
| Augmentation de capital | 32 | | | | 32 | | 32 |
| Variation juste valeur des actifs financiers | | | (4 834) | | (4 834) | | (4 834) |
| Résultat de l'exercice | | | | (17 329) | (17 329) | 13 | (17 315) |
| 31 mars 2011 | 18 160 | 5 374 | 75 024 | 523 901 | 622 460 | 135 | 622 594 |
| Dividende distribué | | | | (429) | (429) | (0) | (429) |
| Augmentation de capital | | | | | | | |
| Variation juste valeur des actifs financiers | | | (16 420) | | (16 420) | | (16 420) |
| Résultat de l'exercice | | | | (33 227) | (33 227) | (22) | (33 249) |
| 31 mars 2012 | 18 160 | 5 374 | 58 603 | 490 245 | 572 384 | 113 | 572 496 |
| Dividende distribué | | | | (182) | (182) | (0) | (182) |
| Augmentation de capital | | | | | | | |
| Variation juste valeur des actifs financiers | | | (3 263) | | (3 263) | | (3 263) |
| Résultat de l'exercice | | | | 409 | 409 | 215 | 624 |
| 30 septembre 2012 | 18 160 | 5 374 | 55 340 | 490 472 | 569 349 | 327 | 569 675 |

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 - INFORMATIONS GENERALES

La Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco est une société anonyme de droit monégasque, ayant son siège social Place du Casino à Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

Constituée le 1^{er} avril 1863, la société a pour principal objet l'exploitation du privilège des jeux qui lui a été consenti par l'Ordonnance Souveraine du 2 avril 1863. Concédé à l'origine pour une période de cinquante années, ce privilège a été reconduit à plusieurs reprises et sans interruption, la reconduction actuellement en cours venant à échéance le 1^{er} avril 2027, date à laquelle la société prendrait fin, sauf en cas de nouvelle prorogation.

Le capital social de la Société des Bains de Mer n'a pas évolué au cours de l'exercice. Il est constitué de 18 160 490 actions d'une valeur nominale de € 1 :

- 12 160 490 actions sont cotées sur le marché Euronext Paris, compartiment B (code Euroclear MC0000031187 - BAIN)
- 6 000 000 actions, appartenant à l'Etat monégasque, sont inaliénables en vertu de la loi monégasque n°807 du 23 juin 1966.

L'Etat monégasque détient 69 % du capital social au 30 septembre 2012. Par notification en date du 12 mars 2012, la société QD Europe S.à.r.l., filiale de la société Qatari Diar Real Estate Investment, a indiqué détenir 1 161 102 actions, représentant 6,39 % du capital.

Droits de vote (article 30 des statuts) :

L'article 30 des statuts a été modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2006 ainsi qu'il suit :

« L'assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, se compose de tous les propriétaires d'une action dont le transfert aura été effectué à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée. »

Nul ne peut prendre part aux délibérations des assemblées générales, s'il n'est pas propriétaire, lui-même, d'une action.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. Les pouvoirs devront être déposés deux jours avant le jour de l'assemblée. Chaque actionnaire assistant à l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions ».

Les comptes semestriels présentés au titre du premier semestre de l'exercice 2012/2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société, à l'occasion de sa réunion du 30 novembre 2012.

NOTE 2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la Société des Bains de Mer et de ses filiales (« le Groupe ») ont été établis conformément aux règles et principes comptables internationaux IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adoptés dans l'Union Européenne.

L'application des normes et interprétations entrées en vigueur sur la période au niveau européen (dont l'amendement d'IFRS 7, « informations à fournir au titre des transferts d'actifs financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011), n'a pas d'incidence sur la présentation des états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué de normes par anticipation au 30 septembre 2012 et les normes et les incidences des normes non encore adoptées par l'Union Européenne qui pourraient concerner le Groupe sont actuellement en cours d'analyse.

◆ Principes de préparation des états financiers

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des instruments financiers dérivés, et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

2.2 – Méthode de consolidation

◆ 2.2.1. Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la Société des Bains de Mer exerce un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe a opté pour la consolidation par mise en équivalence de BetClic Everest Group, le contrôle étant conjoint entre les deux partenaires. Les éléments explicatifs de cette participation sont décrits dans les notes 3 et 6.

Les participations répondant au critère de contrôle exclusif, mais dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées. Tel est le cas des sociétés filiales S.B.M. U.S.A. Incorporated et Monte-Carlo SBM Singapore Pte. Ltd. qui interviennent comme simples bureaux de représentation aux Etats-Unis et à Singapour.

La société Monaco Sports Partenaires, détenue à 40 %, n'est pas consolidée car le Groupe n'y exerce pas d'influence notable.

| NOM | SIEGE SOCIAL | % D'INTERET | METHODE |
|--|---|-------------|---------------------|
| Société Anonyme Monégasque des Thermes Marins Monte-Carlo (S.T.M.) | 2, Avenue de Monte-Carlo MC 98000 – MONACO | 96,00 % | Intégration globale |
| Société Anonyme Monégasque d'Entreprise de Spectacles (S.A.M.E.S) | Les Terrasses du Casino MC 98000 – MONACO | 99,20 % | Intégration globale |
| Société Anonyme Monégasque Générale d'Hôtellerie (SOGETEL) | 38, avenue Príncipe Grace MC 98000 – MONACO | 97,00 % | Intégration globale |
| Société Financière et d'Encaissement (S.F.E) | Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO | 97,00 % | Intégration globale |
| Société Civile Particulière Soleil du Midi | Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO | 100,00 % | Intégration globale |
| Société Civile Immobilière de l'Hermitage | Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO | 100,00 % | Intégration globale |
| Société à Responsabilité Limitée Café Grand Prix | 1, Quai Antoine 1er MC 98000 – MONACO | 100,00 % | Intégration globale |
| S.à.r.l. Monte-Carlo SBM International. | 1B Heienhaff L-1736 Senningerberg, Luxembourg | 100,00 % | Intégration globale |
| S.A.S. BetClic Everest Group | 5 rue François 1 ^{er} 75008 PARIS | 50,00 % | Mise en équivalence |
| Société Hotelière du Larvotto (SAMHL) | Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO | 98,00 % | Intégration globale |

◆ 2.2.3. Date de clôture

La date de clôture de l'ensemble des filiales est le 31 mars pour l'arrêté annuel et le 30 septembre pour l'arrêté semestriel, à l'exception des sociétés du groupe BetClic Everest Group pour lesquelles l'exercice social correspond à l'année civile. BetClic Everest Group réalise un arrêté au 31 mars ainsi qu'au 30 septembre pour les besoins de la mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

◆ 2.2.4. Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés au bilan et au compte de résultat au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des amortissements et dépréciations, de la valorisation des actifs corporels, incorporels et financiers, des avantages au personnel, des provisions et de certains instruments financiers. L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels existant à la date de clôture fait également l'objet d'estimations.

◆ 2.2.5. Ecarts d'acquisition – Goodwill

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des filiales et la quote-part de la juste valeur des actifs nets à la date de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Dans le cas d'une différence négative, celle-ci est portée directement en résultat.

Conformément aux dispositions d'IAS 36, la valeur des goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

◆ 2.2.6. Opérations internes

Les comptes et opérations réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont annulées.

◆ 2.2.7. Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de présentation des comptes est l'euro et les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Le Groupe réalise la presque totalité de ses opérations en euros.

2.3 - Principes comptables

◆ 2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût historique.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour les immobilisations à durée d'utilité définie :

| | |
|---------------|---|
| - logiciels | amortissement sur 3 à 6 ans |
| - concessions | durée d'exploitation, complétée par une dépréciation en cas d'évolution défavorable par rapport aux perspectives initiales de rentabilité |

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

◆ 2.3.2. Immobilisations corporelles

a - Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient hors les frais de la main d'œuvre interne engagée dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre des projets de construction. Cependant, conformément à la norme IFRS 1.17, les réévaluations pratiquées antérieurement à la date de transition au référentiel IFRS ont été considérées comme coût présumé à la date de réévaluation, car celle-ci était globalement comparable à sa juste valeur.

Les immobilisations corporelles sont reconnues en utilisant l'approche par composant. Selon celle-ci, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente des autres composants, doit être amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et qu'ils puissent être évalués de façon fiable. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles pour la part encourue au cours de la période de construction.

b - Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Conformément à IAS 17 "Contrats de location", les immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminées au commencement du contrat de location.

Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

c - Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité suivantes :

| | |
|---|-------------|
| - constructions | 17 à 50 ans |
| - installations techniques et matériels | 3 à 15 ans |
| - autres immobilisations | 3 à 10 ans |

Les biens désignés au paragraphe a - "Régime juridique de certains biens immobiliers" de la note 5 "Immobilisations corporelles" sont normalement amortis sur leur durée d'utilité et non sur la durée de la concession.

◆ 2.3.3. Dépréciation des éléments d'actifs

Conformément à la norme IAS 36, lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, et au moins une fois par an, le Groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation ou du groupe d'actifs auquel elle appartient. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation ou du groupe d'actifs auquel elle appartient.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché.

Une dépréciation de l'immobilisation corporelle ou incorporelle est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'immobilisation est durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

◆ **2.3.4. Actifs financiers disponibles à la vente**

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une composante distincte des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

◆ **2.3.5. Autres actifs financiers**

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

◆ **2.3.6. Actifs et passifs destinés à être cédés**

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Les actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession, à l'exception, comme précisé par IFRS 5, des actifs financiers entrant dans le champ d'application de *IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* qui sont évalués conformément à cette norme.

◆ **2.3.7. Stocks**

Les stocks de matières premières pour les restaurants et de fournitures sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient, calculé selon la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

◆ **2.3.8. Créances clients**

Les créances clients sont valorisées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ».

◆ **2.3.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Ces actifs consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie ».

◆ **2.3.10. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

◆ **2.3.11. Avantages du personnel**

Les avantages offerts par le Groupe à ses salariés et retraités sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel".

Les paiements aux régimes de prestations à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus.

Les engagements du Groupe en matière de retraites et indemnités assimilées pour les régimes à prestations définies sont comptabilisés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés et retraités, selon la méthode des unités de crédit projetées, et seraient diminués, le cas échéant, de l'évaluation des fonds disponibles.

Ces estimations, effectuées à chaque clôture, tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Des écarts actuariels sont constatés à chaque estimation, qui proviennent des changements d'hypothèses actuarielles et des écarts d'expérience. Ils sont suivis hors bilan et comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée résiduelle moyenne des engagements, sous la rubrique « charges de personnel ».

Sont également comptabilisés sous cette même rubrique de résultat le coût des services rendus et la charge d'intérêt de la période.

◆ 2.3.12. *Subventions d'investissement*

Les subventions accordées au Groupe pour le financement d'investissements sont classées au passif du bilan sous la rubrique « Autres passifs à caractère non courant ». Elles sont réintégrées en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

◆ 2.3.13. *Instruments financiers*

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de cours de change, de taux d'intérêt ou de cours d'actions.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur et toutes les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période au cours de laquelle elles interviennent, et présentées au bilan sous les rubriques « Autres actifs financiers courants » ou « Passifs financiers courants ».

Les instruments dérivés qui seraient qualifiés d'instruments de couverture au sens comptable sont évalués conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39. La part des variations de valeur des éléments couverts, qui est relative à la couverture de juste valeur, est également comptabilisée en résultat de la période.

La note 24 détaille les instruments financiers utilisés par le Groupe pour assurer la gestion du risque financier.

◆ 2.3.14. *Produits des activités ordinaires*

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert des risques et avantages ;
- les transactions impliquant des prestations de service sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Pour ce qui concerne le secteur des jeux, le chiffre d'affaires est constitué du montant net des recettes de jeux de tables et des appareils automatiques, augmenté de la recette des cartes d'entrées dans les salons et des commissions de change. Les redevances sur la recette brute des jeux sont inscrites sur la rubrique « Impôts, taxes et versements assimilés ».

Le chiffre d'affaires du secteur hôtelier correspond aux recettes hors taxes et hors service réparti au personnel.

◆ 2.3.15. *Impôts différés et régime fiscal*

La Société des Bains de Mer réalisant moins de 25 % de son chiffre d'affaires en dehors de la Principauté de Monaco, il n'est pas constaté d'impôt courant sur le résultat à l'exception de celui afférent aux activités exercées sur le territoire français. De ce fait, il n'y a pas d'impôt différé pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

NOTE 3 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

▪ **Participation dans BetClic Everest Group (anciennement Mangas Gaming)**

Il est rappelé que le Groupe détient depuis mai 2009 une participation de 50 % dans le capital de BetClic Everest Group, à parité avec la société Mangas Lov, société contrôlée par M. Stéphane Courbit au travers de Financière Lov.

BetClic Everest Group est composé des entités suivantes :

- les sociétés des sous-ensembles Betcliv et Expekt, détenues en totalité ;
- les sociétés du sous-ensemble Bet-At-Home détenues désormais à 61 % suite au rachat en juin 2012, de 5 % d'intérêts minoritaires auprès de ses fondateurs ;
- les sociétés du sous-ensemble Everest détenues à 100 % suite au rachat en juillet dernier des 35 % d'intérêts minoritaires que détenait encore la société GigaMedia, société cotée au NASDAQ.

Reprise anticipée des actions et prêts détenus par GIGA

Des discussions ont été engagées avec Giga pour le rachat de leur participation résiduelle et des prêts que Giga avait consenti à Mangas Everest. Ces discussions ont abouti et le rachat est intervenu le 27 juillet pour un prix ferme pour solde de tout compte de 1,7 million de dollars.

Afin d'améliorer la performance opérationnelle de l'activité Everest, il a été décidé de migrer l'activité sur une plateforme auprès d'une société prestataire, Playtech.

Cette évolution répond aux objectifs suivants :

- offrir aux joueurs des améliorations et des innovations à un rythme beaucoup plus soutenu qu'auparavant ;
- offrir aux joueurs la très importante liquidité du réseau iPoker ;
- présenter des possibilités d'améliorer la structure du rake prélevé aux joueurs, de développer des offres promotionnelles et de nouveaux concepts de tournoi.

Cette migration est intervenue le 31 octobre dernier et les premiers résultats sont satisfaisants. Elle permettra la réorganisation des activités à l'intérieur du sous-groupe Everest et la mise en œuvre de synergies avec d'autres entités de BetClic Everest Group.

Financement

Pour assurer le financement du rachat des 5 % d'intérêts minoritaires de Bet-At-Home auprès de ses fondateurs ainsi que la reprise totale du sous-ensemble Everest, les deux actionnaires de BetClic Everest Group, Mangas Lov et le Groupe S.B.M., ont été amenés à compléter les dispositions prises en matière de financement. Ainsi, dans le cadre d'une gestion efficiente de sa trésorerie, BetClic Everest Group peut recevoir les placements de trésorerie excédentaire de certaines filiales. Pour ce qui concerne les placements reçus de Bet-At-Home, ceux-ci ont été portés à 18 millions d'euros au lieu de 15 millions d'euros au 31 mars 2012. Leur remboursement est garanti de façon paritaire par les deux actionnaires de BetClic Everest Group et la garantie donnée dans ce cadre par le Groupe S.B.M. porte sur un montant de 9 millions d'euros depuis juillet 2012. De même, des avances en compte courant ont également été consenties au cours du semestre, représentant un montant total de 10,2 millions d'euros pour chaque associé. Ces avances ont également contribué au remboursement de 8,3 millions d'euros de financements souscrits par BetClic Everest Group auprès d'un établissement financier.

• Reprise de l'exploitation du fonds de commerce de l'hôtel Méridien Beach Plaza à Monaco

Le Groupe a repris le 28 juin dernier l'exploitation du fonds de commerce de l'hôtel Méridien Beach Plaza à Monaco.

Le Méridien Beach Plaza est un hôtel 4 étoiles de plus de 400 chambres et suites, en bord de mer, avec une plage privée, un « business center » et un centre de remise en forme, le Monte-Carlo Sea Club.

La Société Hôtelière du Larvotto, filiale à 98 % de la Société des Bains de Mer créée à cet effet, succède ainsi à une société du groupe Starman pour la durée résiduelle du contrat de location-gérance en vigueur avec le propriétaire, la Société Nationale de Financement, c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2018. Jusqu'à cette date, le groupe Starwood continuera à assurer la gestion de cet hôtel, sous l'enseigne Le Méridien, pour le compte du Groupe Monte-Carlo SBM.

La reprise de la gérance libre a été réalisée moyennant le versement au groupe Starman d'une indemnité de 7,4 millions d'euros tenant compte des actifs et passifs repris à la date de transaction, dont un montant de trésorerie disponible de plus de 7 millions d'euros. Cette opération constitue un regroupement d'entreprise au sens de la norme IFRS 3 révisée et l'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs repris a conduit à constater des actifs immobilisés pour 9,7 millions d'euros et un goodwill provisoire de 32 millions d'euros.

Pour la période courant de la date de reprise au 30 septembre 2012, le chiffre d'affaires réalisé par cet établissement s'est établi à 14,1 millions d'euros pour un résultat opérationnel de 2,1 millions d'euros. La Société Hôtelière du Larvotto étant consolidée par intégration globale, les comptes consolidés du Groupe intègrent désormais les données afférentes à cette nouvelle exploitation.

Les états financiers résumés de la Société Hôtelière du Larvotto sont présentés en note 4.

• Plan d'incitation au départ à la retraite

Le Groupe a annoncé, le 2 octobre 2012, un plan d'incitation au départ à la retraite, ouvert, sous certaines conditions, aux salariés de plus de 57 ans occupant un poste permanent et qui acceptent de faire valoir leurs droits à la retraite avant le 30 septembre 2013.

Pour que le salarié puisse bénéficier du plan, il faut que son départ se traduise par l'économie d'un poste et c'est à la Société d'apprécier la réalité de cette économie. Il s'agit donc de départs organisés dans le cadre d'un consensus, qui requiert l'accord du salarié et celui de la Société qui accepte ou non de faire bénéficier le salarié des dispositions dudit plan.

Les départs intervenant dans le cadre défini ci-avant donnent lieu au versement d'une indemnité spéciale.

L'évaluation des personnels éligibles et du coût de ce dispositif est en cours.

Conformément aux règles IAS 37.72 et 37.75, l'obligation implicite a été générée postérieurement à la clôture. Cette opération sera donc enregistrée dans les comptes du deuxième semestre de l'exercice.

Notes sur le bilan consolidé

NOTE 4 – GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| en milliers d'euros | Goodwill | Concessions et droits similaires | Autres | Immobilisations en cours | Total Immobilisations incorporelles |
|---|------------|--|--------------|-----------------------------|---|
| Valeur brute au 1er avril 2011 | 110 | 27 037 | 718 | 1 954 | 29 709 |
| Entrées de périmètre | | | | | |
| Acquisitions | | 2 415 | | 207 | 2 622 |
| Cessions / sorties d'actifs | | (220) | | | (220) |
| Valeur brute au 31 mars 2012 | 110 | 29 232 | 718 | 2 161 | 32 110 |
| Amortissement/dépréciation au 1er avril 2011 | 110 | 24 440 | 627 | | 25 067 |
| Entrées de périmètre | | | | | |
| Dotations aux Amortissement/dépréciation | | 1 310 | | | 1 310 |
| Cessions / sorties d'actifs | | (220) | | | (220) |
| Amortissement/dépréciation au 31 mars 2012 | 110 | 25 530 | 627 | | 26 157 |
| | | | | | |
| VALEURS NETTES au 31 mars 2012 | | 3 702 | 90 | 2 161 | 5 953 |
| Valeur brute au 1er avril 2012 | 110 | 29 232 | 718 | 2 161 | 32 110 |
| Entrées de périmètre | 32 | | | | |
| Acquisitions | | 4 731 | 456 | (2 149) | 3 038 |
| Cessions / sorties d'actifs | | (4 724) | | | (4 724) |
| Valeur brute au 30 septembre 2012 | 142 | 29 239 | 1 173 | 12 | 30 424 |
| Amortissement/dépréciation au 1er avril 2012 | 110 | 25 530 | 627 | | 26 157 |
| Entrées de périmètre | | | | | |
| Dotations aux amortissement/dépréciation | | 849 | | | 849 |
| Cessions / sorties d'actifs | | (4 724) | | | (4 724) |
| Amortissement/dépr. au 30 septembre 2012 | 110 | 21 654 | 627 | | 22 282 |
| | | | | | |
| VALEURS NETTES au 30 septembre 2012 | 32 | 7 584 | 546 | 12 | 8 143 |

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres de filiales et la quote-part de la juste valeur des actifs nets des dites filiales à la date d'acquisition.

- Reprise de l'exploitation du fonds de commerce de l'hôtel Méridien Beach Plaza à Monaco

Comme indiqué dans la note 3, le Groupe a repris l'exploitation du fonds de commerce de l'hôtel Méridien Beach Plaza à Monaco le 28 juin 2012.

La Société Hôtelière du Larvotto, filiale à 98 % de la Société des Bains de Mer, succède ainsi à une société du groupe Starman pour la durée résiduelle du contrat de location-gérance en vigueur avec le propriétaire, la Société Nationale de Financement, c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2018.

La reprise de la gérance libre a été réalisée moyennant le versement au groupe Starman d'une indemnité de 7,4 millions d'euros tenant compte des actifs et passifs repris à la date de transaction, dont un montant de trésorerie disponible de plus de 7 millions d'euros. Cette opération constitue un regroupement d'entreprise au sens de la norme IFRS 3 révisée et l'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs repris a conduit à constater des actifs immobilisés pour 9,7 millions d'euros et un goodwill provisoire de 32 milliers d'euros.

Pour la période courant de la date de reprise au 30 septembre 2012, le chiffre d'affaires réalisé par cet établissement s'est établi à 14,1 millions d'euros pour un résultat opérationnel de 2,1 millions d'euros. La Société Hôtelière du Larvotto étant consolidée par intégration globale, les comptes consolidés du Groupe intègrent désormais les données afférentes à cette nouvelle exploitation.

Les états financiers retenus au 30 septembre 2012 par le groupe S.B.M. se résument comme suit :

| en milliers d'euros | Actifs | Passifs (hors capitaux propres et minoritaires) | Capitaux Propres Part du Groupe | Produits d'exploitation | Résultat Net |
|--|--------|--|---------------------------------------|----------------------------|--------------|
| agrégats établis suivant le référentiel IFRS | 15 919 | 12 829 | 3 090 | 14 119 | 2 086 |

Le poste "immobilisations incorporelles" comprend essentiellement :

- l'indemnité d'acquisition des droits aux bénéfices versée à la S.A.M. Loews Hotels Monaco pour 10 671 milliers d'euros, suite à la reprise de la gestion complète de l'établissement du Sun Casino par la Société des Bains de Mer en juillet 1995. Cette indemnité, qui est comptabilisée sous la rubrique "concessions et droits similaires", a été amortie en totalité sur une période courant jusqu'au 31 mars 2007
- les logiciels et développements informatiques.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| en milliers d'euros | Terrains | Constru- ctions | Installations techniques et matériels | Autres immobili- sations | Immobi- lisations en cours et acomptes | Total |
|--|----------------|--------------------|---|--------------------------------|---|----------------|
| Valeur brute au 1er avril 2011 | 158 574 | 676 796 | 201 106 | 63 052 | 28 403 | 1 127 929 |
| Entrées de périmètre | | | | | | |
| Acquisitions | | 26 509 | 8 510 | 4 670 | 14 791 | 54 480 |
| Cessions / sorties d'actifs | | (2 079) | (6 324) | (2 716) | (1 022) | (12 142) |
| Valeur brute au 31 mars 2012 | 158 574 | 701 225 | 203 291 | 65 006 | 42 172 | 1 170 267 |
| Amortissement/dépréciation au 1er avril 2011 | 38 106 | 369 731 | 139 002 | 44 991 | | 591 830 |
| Entrées de périmètre | | | | | | |
| Dotations aux Amortissement/dépréciation | | 24 046 | 15 859 | 5 396 | | 45 301 |
| Cessions / sorties d'actifs | | (1 912) | (5 915) | (2 739) | | (10 566) |
| Amortissement/dépréciation au 31 mars 2012 | 38 106 | 391 865 | 148 947 | 47 647 | | 626 566 |
| VALEURS NETTES au 31 mars 2012 | 120 467 | 309 360 | 54 344 | 17 358 | 42 172 | 543 701 |
| Valeur brute au 1er avril 2012 | 158 574 | 701 225 | 203 291 | 65 006 | 42 172 | 1 170 267 |
| Entrées de périmètre (1) | | | | 9 713 | | 9 713 |
| Acquisitions (2) | | 44 406 | 3 826 | 1 826 | (19 193) | 30 864 |
| Cessions / sorties d'actifs (3) | | (1 207) | (928) | (379) | | (2 514) |
| Valeur brute au 30 septembre 2012 | 158 574 | 744 424 | 206 189 | 76 166 | 22 979 | 1 208 331 |
| Amortissement/dépréciation au 1er avril 2012 | 38 106 | 391 865 | 148 947 | 47 647 | | 626 566 |
| Entrées de périmètre | | | | | | |
| Dotations aux amortissements | | 12 625 | 7 344 | 3 018 | | 22 987 |
| Cessions / sorties d'actifs | | (375) | (761) | (193) | | (1 328) |
| Amortissement/dépr. au 30 septembre 2012 | 38 106 | 404 115 | 155 530 | 50 473 | | 648 225 |
| VALEURS NETTES au 30 septembre 2012 | 120 467 | 340 309 | 50 659 | 25 693 | 22 979 | 560 106 |

(1) Les entrées de périmètre correspondent aux actifs repris par la Société Hôtelière du Larvotto (9,7 millions d'euros) dans le cadre de la reprise d'exploitation du fonds de commerce de l'hôtel Méridien Beach Plaza tel qu'indiqué dans la note 4. Le contrat de

location-gérance en vigueur avec le propriétaire, la Société Nationale de Financement, prévoit une clause d'indemnisation partielle du locataire en cas de rupture anticipée du bail ou en cas de non renouvellement, correspondant à 45 % de la valeur nette comptable résiduelle des immobilisations concernées.

- (2) Les travaux de construction de la nouvelle résidence du Balmoral ont représenté des dépenses d'investissement de 12,2 M€ sur le semestre écoulé. La mise en service de la résidence est intervenue en juillet 2012 et le coût total de construction représente un investissement de 36,9 M€, conforme au budget défini.
- (3) Les sorties d'actifs de la période correspondent principalement aux dépréciations anticipées opérées dans le cadre de la transformation du Mood's en discothèque, exploitée sous la dénomination Jimmy'z en période hivernale.

a - Régime juridique de certains biens immobiliers

La Société des Bains de Mer s'est vu concéder le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges. Ce privilège, concédé à l'origine pour une période de cinquante années à compter du 2 avril 1863, a fait l'objet de plusieurs reconductions, dont l'avant-dernière, intervenue le 17 mars 1987, a prévu certaines dispositions en matière de régime juridique de certains biens ayant un caractère immobilier.

Un nouveau Traité de Concession signé le 21 mars 2003 avec le Gouvernement Princier, renouvelant le privilège des jeux jusqu'au 31 mars 2027, après approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 janvier 2003 et de l'Autorité Concédante le 13 mars 2003, a repris des dispositions similaires, qui sont décrites ci-après.

Le cahier des charges prévoit qu'au terme de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou, en cas de reconductions ultérieures, au terme de la dernière d'entre elles, la Société des Bains de Mer remettra gratuitement à l'Autorité Concédante, le Casino de Monte-Carlo avec ses terrasses et sa Place. Sur la base des actifs immobilisés au 30 septembre 2012, la valeur résiduelle estimative de ces biens à l'échéance de l'actuelle concession serait de l'ordre de 10 millions d'euros.

Il précise également qu'à l'échéance de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou d'une reconduction ultérieure, la Société des Bains de Mer s'engage à céder au Gouvernement Princier, à titre onéreux, tel bien inscrit sur la liste ci-après, dont l'Autorité Concédante lui aura demandé la reprise :

- Café de Paris
- Sporting Monte-Carlo
- Hôtel de Paris et jardins
- Hôtel Hermitage.

Au cas où le Gouvernement Princier demanderait une telle reprise, ces biens seraient cédés à leur valeur vénale établie au jour de la demande précitée, le prix de cession étant fixé à dire d'expert en cas de désaccord des parties.

b - Immobilisations en contrats de location-financement

Les informations relatives aux immobilisations en contrats de location-financement sont présentées en note 31 - Engagements de location.

NOTE 6 – PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE / ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS / ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

| en milliers d'euros | Participations mises en équivalence (1) | Actifs financiers disponibles à la vente (2) | Prêts à long terme | Autres actifs financiers (3) | Total Actifs financiers non courants | Actifs destinés à être cédés |
|--|---|--|--------------------|------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| Valeurs brutes au 1er avril 2011 | 84 002 | 90 163 | 420 | 107 902 | 198 485 | 26 852 |
| Acquisitions | | | 24 | 32 612 | 32 636 | |
| Cessions | | (20 432) | (24) | (61 978) | (82 434) | (19 263) |
| Reclassements courant / non courant | | | 90 | | 90 | |
| Variation de valeur | (35 125) | 5 757 | | 1 103 | 6 860 | (7 589) |
| Valeurs brutes au 31 mars 2012 | 48 877 | 75 488 | 510 | 79 639 | 155 637 | |
| Dépréciation au 1er avril 2011 | | 649 | 247 | 10 031 | 10 927 | |
| Dotation / reprise de dépréciation | | | 94 | (21) | 73 | |
| Dépréciations au 31 mars 2012 | | 649 | 341 | 10 010 | 11 000 | |
| VALEURS NETTES au 31 mars 2012 | 48 877 | 74 839 | 169 | 69 629 | 144 638 | |
| Valeurs brutes au 31 mars 2012 | 48 877 | 75 488 | 510 | 79 639 | 155 637 | |
| Acquisitions | | | 20 | 11 967 | 11 987 | |
| Cessions | | | (5) | (44) | (49) | |
| Reclassements courant / non courant | | | | | | |
| Variation de valeur | (21 566) | (3 376) | | | (3 376) | |
| Valeurs brutes au 30 septembre 2012 | 27 311 | 72 112 | 525 | 91 563 | 164 200 | |
| Dépréciations au 31 mars 2012 | | 649 | 341 | 10 010 | 11 000 | |
| Dotation / reprise de dépréciation | | | | 6 | 6 | |
| Dépréciations au 30 septembre 2012 | | 649 | 341 | 10 016 | 11 006 | |
| VALEURS NETTES au 30 septembre 2012 | 27 311 | 71 463 | 184 | 81 547 | 153 194 | |

(1) La rubrique "Participations mises en équivalence" correspond à la participation de 50 % détenue dans BetClic Everest Group. Les éléments majeurs sont exposés ci-dessous.

Pour rappel, la prise de participation dans BetClic Everest Group est intervenue le 19 mai 2009 au travers d'une augmentation de capital souscrite par le groupe S.B.M., par l'intermédiaire de sa filiale Monte-Carlo SBM International, pour un montant de 70 millions d'euros et lui conférant 50 % du capital de BetClic Everest Group, augmentation devant être complétée ultérieurement par une nouvelle augmentation de capital (l'Augmentation de Capital Subséquente) constituant un complément de prix. .

Comme prévu dans les accords, le Groupe S.B.M. avait également mis à disposition de BetClic Everest Group un prêt d'un montant maximum de 70 millions d'euros, sous forme d'avances en compte courant ne portant pas intérêt jusqu'au 30 juin 2012. Les accords prévoyaient différentes modalités de remboursement pour cette avance et notamment le remboursement par voie de compensation lors de l'Augmentation de Capital Subséquente.

Alors que l'évaluation du complément de prix précité devait intervenir en milieu d'année 2012 sur la base des performances du Groupe Betclit mesurées en 2011 en termes de chiffre d'affaires (Gross Gaming Revenue) et de résultat (Ebitda), les deux actionnaires ont préféré anticiper son évaluation qui a été arrêtée à 63 850 milliers d'euros compte tenu des performances attendues et après prise en compte des changements intervenus au sein du sous-ensemble Betclit depuis la prise de participation. Le dénouement effectif de l'augmentation de capital est intervenu le 16 décembre 2011 par voie de compensation avec une fraction du prêt de 70 millions. Le remboursement du solde du prêt, soit 6 150 milliers d'euros, sans intérêt jusqu'au 30 juin 2012, pourra s'opérer suivant différentes modalités prévues par les accords. Aucun mouvement n'a été constaté sur ce prêt pendant le premier semestre de l'exercice 2012/2013.

▪ Evolution de la valeur des titres BetClic Everest Group mis en équivalence

| en milliers d'euros | Exercice 2011/2012 | Semestre 2012/2013 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Valeur des titres en début de période | 84 002 | 48 877 |
| Quote-part de résultat net de la période | (50 186) | (21 648) |
| Opérations comptabilisées directement en capitaux propres | | |
| - variation des transactions portant sur les intérêts minoritaires (principalement Puts et Calls sur Bet-At-Home et Everest) | 18 518 | (519) |
| - écarts de conversion | (3 457) | 600 |
| Variation de la période | (35 125) | (21 566) |
| Valeur des titres en fin de période | 48 877 | 27 311 |

Le goodwill implicite constaté à la prise de participation s'élève à 76 176 milliers d'euros.

▪ Etats financiers résumés de BetClic Everest Group

Les états financiers retenus au 30 septembre 2012 par le groupe S.B.M. se résument comme suit :

| en milliers d'euros | Actifs | Passifs (hors capitaux propres et minoritaires) | Capitaux Propres Part du Groupe | Produit Net des Jeux (*) | Résultat Net Part du Groupe (*) |
|--|---------|--|---------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| agrégats établis suivant le référentiel IFRS | 257 170 | 345 512 | (97 717) | 82 329 | (43 293) |

* ces montants correspondent à la période 1^{er} avril 2012 – 30 septembre 2012.

Pour cette période, le résultat opérationnel issu de l'activité courante, avant variation nette des amortissements & provisions et déduction des frais supportés dans le cadre des restructurations et des conventions avec les parties liées, s'élève à - 7 millions d'euros au lieu de - 18,4 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice passé.

(2) La rubrique "actifs financiers disponibles à la vente" comprend essentiellement :

- la comptabilisation des titres et des créances rattachées de la filiale S.B.M. U.S.A. Incorporated aux Etats-Unis pour une valeur brute de 641 milliers d'euros totalement dépréciée au 30 septembre 2012 ;
- l'enregistrement des 800 000 titres de Wynn Resorts à leur juste valeur soit 71 425 milliers d'euros, le cours de l'action Wynn Resorts, cotée au NASDAQ étant de 115,44 dollars au 30 septembre 2012 à comparer à un prix d'acquisition unitaire de 15 dollars en juin 2003. Ces 800 000 titres représentent 0,8 % environ du capital de Wynn Resorts, Limited.

Par ailleurs, les variations de juste valeur au titre de la participation dans Wynn Resorts au cours de l'exercice se sont traduites par la constatation d'une diminution des capitaux propres pour 3 376 milliers d'euros.

(3) La rubrique "autres actifs financiers" comprend essentiellement :

- la comptabilisation des avances en compte courant consenties à la société Monaco Sports Partenaires pour une valeur brute de 9 940 milliers d'euros, totalement dépréciées au 30 septembre 2012.
- le prêt de 30 000 milliers d'euros consenti à Betcliv Everest Group dans le cadre de l'acquisition d'Everest Gaming ainsi que le cumul des avances consenties à Betcliv Everest Group, soit 42 735 milliers d'euros, dont 10 200 milliers d'euros au cours du semestre écoulé.
- le solde du prêt initial d'un montant de 6 150 milliers d'euros correspondant au dénouement anticipé de l'Augmentation de Capital Subséquente, intervenu le 16 décembre 2011.

NOTE 7 – STOCKS

| en milliers d'euros | Stocks |
|--|--------|
| Valeur brute au 31 mars 2012 | 13 308 |
| Dépréciation au 31 mars 2012 | 71 |
| VALEURS NETTES au 31 mars 2012 | 13 237 |
| Valeur brute au 30 septembre 2012 | 13 396 |
| Dépréciation au 30 septembre 2012 | 74 |
| VALEURS NETTES au 30 septembre 2012 | 13 322 |

Les stocks sont essentiellement constitués de boissons - vins, alcools, etc. - conservées dans les caves des établissements.

NOTE 8 – CLIENTS

| en milliers d'euros | Clients |
|--|---------|
| Valeur brute au 31 mars 2012 | 63 101 |
| Dépréciation au 31 mars 2012 | 31 119 |
| VALEURS NETTES au 31 mars 2012 | 31 981 |
| Valeur brute au 30 septembre 2012 | 79 950 |
| Dépréciation au 30 septembre 2012 | 25 663 |
| VALEURS NETTES au 30 septembre 2012 | 54 287 |

Les créances concernent principalement le secteur jeux.

NOTE 9 – AUTRES DEBITEURS

| en milliers d'euros | Avances et acomptes versés | Autres créances d'exploitation (1) | Créances diverses | Charges constatées d'avance (2) | Total |
|--|-------------------------------|---|----------------------|---------------------------------------|--------|
| Valeur brute au 31 mars 2012 | 1 360 | 5 475 | 3 322 | 10 642 | 20 798 |
| Dépréciation au 31 mars 2012 | | | 115 | | 115 |
| VALEURS NETTES au 31 mars 2012 | 1 360 | 5 475 | 3 207 | 10 642 | 20 683 |
| Valeur brute au 30 septembre 2012 | 1 074 | 9 870 | 2 545 | 9 442 | 22 931 |
| Dépréciation au 30 septembre 2012 | | | 4 901 | | 4 901 |
| VALEURS NETTES au 30 septembre 2012 | 1 074 | 9 870 | (2 357) | 9 442 | 18 030 |

(1) comprend notamment les créances sociales et avances au personnel, ainsi que les créances fiscales en matière de TVA

(2) comprend notamment les facturations de partenaires (associations culturelles, administration) réalisées sur des exercices civils.

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

| en milliers d'euros | Prêts | Autres actifs financiers | Juste valeur de instruments dérivés (1) | Total |
|--|-------|--------------------------|---|-------|
| Valeur brute au 31 mars 2012 | 54 | | | 54 |
| Dépréciation au 31 mars 2012 | | | | |
| VALEURS NETTES au 31 mars 2012 | 54 | | | 54 |
| Valeur brute au 30 septembre 2012 | 34 | | | 34 |
| Dépréciation au 30 septembre 2012 | | | | |
| VALEURS NETTES au 30 septembre 2012 | 34 | | | 34 |

(1) correspond à la juste valeur - actif - des instruments dérivés (cf note n°24 Instruments financiers).

NOTE 11 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2012 |
|---------------------------------------|---------------|-------------------|
| V.M.P. ET DISPONIBILITES | | |
| Valeurs mobilières de placement (1) | | 1 |
| Disponibilités à terme et à vue (2) | 24 366 | 42 586 |
| TOTAL ACTIFS DE TRESORERIE | 24 366 | 42 588 |
| Banques créditrices | | |
| TOTAL TRESORERIE | 24 366 | 42 588 |
| (1) dont gain (perte) de juste valeur | | 1 |

(2) la totalité des montants présentés sous la rubrique « Disponibilités à terme et à vue » est constituée de disponibilités à vue pour les deux périodes présentées.

NOTE 12 – EMPRUNTS, PASSIFS FINANCIERS ET BANQUES CREDITRICES

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2012 |
|---|---------------|----------------------|
| ANALYSE PAR CATEGORIES | | |
| Emprunts auprès des établissements de crédit (1) | 11 648 | 35 129 |
| Dettes financières liées aux contrats de location-financement | 429 | 363 |
| Dettes rattachées à des participations | | |
| Autres dettes et dépôts | 4 655 | 6 309 |
| Juste valeur des instruments dérivés (2) | 2 538 | 1 872 |
| Solde créditeurs de banque | | |
| TOTAL | 19 271 | 43 673 |
| ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT | | |
| Echéances à moins d'un an | 10 731 | 37 333 |
| Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans | 8 539 | 6 340 |
| Echéances à plus de cinq ans | | |
| TOTAL | 19 271 | 43 673 |

(1) voir tableau ci-dessous pour l'explication de cette variation.

(2) cf note n°24 Instruments financiers.

Pour assurer son financement, le Groupe dispose d'une ouverture de crédit auprès d'un pool d'établissements financiers. D'une durée de 10 ans et quatre mois à compter du 1^{er} décembre 2004, cette ouverture de crédit d'un montant maximum en principal de 120 millions d'euros est utilisable sous forme de tirages à taux variable.

Un dispositif de gestion du risque de taux a été souscrit pour une durée de 5 ans à partir d'avril 2011. Ce dispositif est décrit au deuxième paragraphe de la note n°24 Instruments financiers.

L'état des lignes de crédit et découverts confirmés se présente comme suit au 30 septembre 2012 :

| en milliers d'euros | Disponibles | Utilisés | Non utilisés |
|--|----------------|---------------|---------------|
| Ouverture de crédit revolving à taux variables | 120 000 | 35 000 | 85 000 |
| Découverts confirmés | 5 000 | | 5 000 |
| TOTAL | 125 000 | 35 000 | 90 000 |
| ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT | | | |
| Échéances à moins d'un an | 45 000 | 35 000 | 10 000 |
| Échéances de un à cinq ans | 80 000 | | 80 000 |
| Échéances à plus de cinq ans | | | |

NOTE 13 – AVANTAGES DU PERSONNEL

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | Charge de la période | Versements | Autres variations | 30 septembre 2012 |
|-------------------------|---------------|----------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| Indemnités de départ | 9 549 | 888 | (576) | | 9 861 |
| Engagements de retraite | 13 698 | 284 | (557) | | 13 426 |
| Médailles du travail | 129 | 10 | (13) | | 127 |
| TOTAL | 23 376 | 1 182 | (1 145) | | 23 413 |

Le Groupe provisionne suivant les dispositions de la norme IAS 19 (méthode des "unités de crédit projetées") l'ensemble de ses engagements au titre des retraites, indemnités de départ et médailles du travail, déterminés en fonction des conventions et accords collectifs applicables. Ces engagements ne sont pas financés par des actifs de régime.

Les hypothèses actuarielles retenues au 30 septembre 2012 sont :

- âge moyen de départ à la retraite : 62 ans
- taux de revalorisation : salaires 3,0 à 3,50 % suivant les catégories - rentes 2,5 %
- probabilité de présence dans la société au terme : taux de rotation du personnel par statuts
- taux d'actualisation : taux déterminé sur la base d'un indice Reuters correspondant au taux d'obligation d'entreprise privée de la zone euro de notation AA et de maturité 15 ans (2,91 %).
- tables d'espérance de vie : TVTD 88/90 pour les indemnités de départ – TPRV 93 pour les engagements de retraite

L'évolution de l'engagement actuariel se décompose comme suit :

| en milliers d'euros | Exercice 2011/2012 | 1er semestre 2012/2013 |
|--|--------------------|------------------------|
| ENGAGEMENT ACTUARIEL A L'OUVERTURE DE LA PERIODE | 23 983 | 26 419 |
| Coût des services rendus | 589 | 334 |
| Charge d'intérêt | 1 153 | 468 |
| Pertes / (Gains) actuariels | 3 051 | 4 054 |
| Prestations versées | (2 357) | (1 145) |
| ENGAGEMENT ACTUARIEL A LA CLOTURE DE LA PERIODE | 26 419 | 30 130 |
| Engagement actuariel à la clôture du semestre | 26 419 | 30 130 |
| (Pertes) / Gains actuariels non reconnus | (3 043) | (6 717) |
| PROVISION FIGURANT AU BILAN | 23 376 | 23 413 |

La charge de l'exercice est constituée des éléments suivants :

| en milliers d'euros | Exercice 2011/2012 | 1er semestre 2012/2013 |
|---|--------------------|------------------------|
| Coût des services rendus | 589 | 334 |
| Charge d'intérêt | 1 153 | 468 |
| Amortissement des Pertes / (Gains) actuariels | 219 | 380 |
| CHARGE DU SEMESTRE | 1 961 | 1 182 |

NOTE 14 – PROVISIONS

La variation du poste des provisions à caractère non courant, au cours du premier semestre de l'exercice 2012/2013, est constituée des éléments suivants :

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | Dotation | Reprise utilisée | Reprise non utilisée | 30 septembre 2012 |
|---|--------------|-----------|---------------------|-------------------------|----------------------|
| PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT | | | | | |
| Litiges | 450 | | | | 450 |
| Autres risques | 2 710 | 16 | (1 859) | | 866 |
| Charges | | | | | |
| TOTAL | 3 160 | 16 | (1 859) | | 1 316 |

La variation du poste des provisions à caractère courant, au cours du premier semestre de l'exercice 2012/2013, est constituée des éléments suivants :

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | Dotation | Reprise utilisée | Reprise non utilisée | 30 septembre 2012 |
|---------------------------------------|--------------|------------|---------------------|-------------------------|----------------------|
| PROVISIONS A CARACTERE COURANT | | | | | |
| Litiges | 1 096 | 542 | (30) | (45) | 1 563 |
| Autres risques | 2 682 | 80 | (6) | (503) | 2 253 |
| Charges | 330 | | | (41) | 289 |
| TOTAL | 4 108 | 622 | (36) | (589) | 4 105 |

NOTE 15 – AUTRES PASSIFS A CARACTERE NON COURANT

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2012 |
|--|---------------|----------------------|
| Produits constatés d'avance à plus d'un an | 62 023 | 62 636 |
| Subvention d'investissement | 9 502 | 9 009 |
| TOTAL | 71 525 | 71 645 |

La rubrique "produits constatés d'avance à plus d'un an" est constituée de la part à plus d'un an des loyers, des indemnités de droits au bail et d'autres produits perçus d'avance par le Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation de la Salle Garnier de l'Opéra de Monte-Carlo, achevée en septembre 2005 pour un montant de 26 126 milliers d'euros, le Groupe a perçu du Gouvernement Princier une participation au financement sous forme de subvention d'investissement, pour un montant total de 17 535 milliers d'euros. La réintégration en résultat de cette subvention intervenant au même rythme que l'amortissement pour dépréciation des biens qu'elle sert à financer, un produit de 494 milliers d'euros a été comptabilisé en résultat au cours du premier semestre de l'exercice 2012/2013.

Le solde de la subvention à reprendre au cours des exercices à venir, soit 9 995 milliers d'euros se décompose en :

- 986 milliers d'euros à reprendre sur les douze prochains mois, présentés dans la rubrique "Autres créditeurs - compte de régularisation"
- 9 009 milliers d'euros à reprendre au cours des exercices 2013/2014 et suivants (rubrique "Autres passifs à caractère non courant").

NOTE 16 – FOURNISSEURS

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2012 |
|------------------------|---------------|-------------------|
| Dettes fournisseurs | 11 675 | 14 718 |
| Factures non parvenues | 7 835 | 11 767 |
| TOTAL | 19 510 | 26 486 |

NOTE 17 – AUTRES CREDITEURS

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2012 |
|----------------------------------|----------------|-------------------|
| Avances et acomptes reçus | 24 765 | 21 669 |
| Dettes fiscales et sociales (1) | 68 193 | 81 665 |
| Autres dettes d'exploitation (2) | 5 782 | 5 561 |
| Dettes sur immobilisations | 5 780 | 10 593 |
| Autres dettes | 7 283 | 8 831 |
| Comptes de régularisation (3) | 8 242 | 8 197 |
| TOTAL | 120 045 | 136 518 |

(1) La variation de ce poste correspond principalement à une hausse des dettes fiscales (T.V.A., redevance de jeux) ainsi qu'à l'intégration des dettes de la nouvelle société hôtelière du Larvotto.

(2) comprend notamment les jackpots progressifs en cours de constitution et les clients créditeurs.

(3) comprend essentiellement les produits constatés d'avance à moins d'un an.

Notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 18 – PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2011 | 30 septembre 2012 |
|--|----------------|-------------------|-------------------|
| ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITE | | | |
| Secteur jeux | 172 670 | 101 096 | 100 755 |
| Secteur hôtelier | 180 997 | 128 054 | 154 488 |
| Secteur locatif | 20 047 | 10 334 | 11 214 |
| Autres | 12 062 | 6 841 | 7 716 |
| Cessions internes | (13 368) | (8 334) | (8 713) |
| TOTAL | 372 408 | 237 991 | 265 460 |

NOTE 19 – CHARGES DE PERSONNEL

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2011 | 30 septembre 2012 |
|---|----------------|-------------------|-------------------|
| CHARGES DE PERSONNEL | | | |
| Salaires et traitements | 133 325 | 70 976 | 75 888 |
| Charges sociales et autres charges assimilées | 57 825 | 31 882 | 34 904 |
| Avantages du personnel (1) | 1 961 | 931 | 1 182 |
| TOTAL | 193 112 | 103 789 | 111 974 |

(1) Indemnités de départ, engagements de retraite, médailles du travail.

NOTE 20 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2011 | 30 septembre 2012 |
|--|----------------|-------------------|-------------------|
| COUT NET DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT | | | |
| Pertes sur créances irrécouvrables | (6 288) | (5) | (64) |
| Reprises de provisions antérieurement constituées | 13 602 | 307 | 598 |
| Provisions pour dépréciation de l'exercice / du semestre | (5 448) | (1 287) | (2 086) |
| TOTAL COUT NET DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT | 1 866 | (985) | (1 551) |
| RESULTAT SUR CESSIONS ET SORTIES D'ACTIFS CORP. & INCORPORELS | | | |
| Produits de cession | 528 | 339 | 75 |
| Valeurs nettes des cessions et sorties d'actifs | (1 576) | (172) | (1 185) |
| RESULTAT SUR SORTIES D'ACTIFS CORPORELS & INCORPORELS | (1 049) | 167 | (1 111) |
| QUOTE-PART SUBVENTION INVESTISSEMENT INSCRITE EN RESULTAT | 988 | 494 | 494 |
| AUTRES PRODUITS | 6 050 | 657 | 692 |
| AUTRES CHARGES | (5 503) | (3 500) | (2 202) |
| TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES OPERATIONNELS | 2 353 | (3 167) | (3 678) |

NOTE 21 – RESULTAT OPERATIONNEL

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2011 | 30 septembre 2012 |
|--|-----------------|-------------------|-------------------|
| ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITE | | | |
| Secteur jeux | (7 291) | 1 952 | (3 212) |
| Secteur hôtelier | (8 929) | 17 402 | 29 233 |
| Secteur locatif | 14 730 | 7 547 | 7 471 |
| Autres (dont frais centraux non affectés aux secteurs opérationnels) | (26 875) | (15 767) | (13 028) |
| TOTAL | (28 365) | 11 135 | 20 465 |

La notion de résultat opérationnel par secteurs est déterminée sur la base du chiffre d'affaires du secteur déduction faite des charges et amortissements directement imputables. Les charges communes ne sont pas réparties.

NOTE 22 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2011 | 30 septembre 2012 |
|---|----------------|-------------------|-------------------|
| Produits perçus | 2 652 | 74 | 43 |
| Variation juste valeur des valeurs mobilières de placement | (11) | (4) | 1 |
| TOTAL PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS | 2 641 | 70 | 44 |
| Charges et intérêts versés | (1 082) | (750) | (112) |
| Variation juste valeur des instruments dérivés de taux | (2 459) | (2 266) | 667 |
| TOTAL COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT | (3 541) | (3 016) | 555 |
| Différences de change | 143 | 164 | (39) |
| Résultat sur dérivés de change | | (3 724) | |
| Variation juste valeur des instruments dérivés de change | (1 314) | (2 750) | |
| Plus-values de cession actifs financiers disponibles à la vente (1) | 39 695 | 19 263 | |
| Dividendes perçus (2) | 3 013 | 588 | 466 |
| Variation juste valeur des actifs financiers et dérivés actions | 1 358 | 12 442 | |
| Autres | 3 308 | 4 391 | 782 |
| TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES FINANCIERS | 46 203 | 30 373 | 1 209 |

(1) correspondait aux plus-values réalisées sur les ventes à terme d'actions Wynn Resorts, Limited

(2) correspond aux dividendes perçus pour les actions Wynn Resorts, Limited, encore en portefeuille au moment des distributions.

Autres notes complémentaires aux états financiers consolidés

NOTE 23 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens des sociétés consolidées s'établissent comme suit :

| | 31 mars 2012 | 30 septembre 2011 | 30 septembre 2012 |
|--------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| Cadres | 558 | 558 | 609 |
| Agents de maîtrise | 181 | 183 | 190 |
| Employés | 2 940 | 3 176 | 3 505 |
| TOTAL | 3 679 | 3 917 | 4 303 |

Au 30 septembre 2012, il convient de noter l'effectif additionnel de la Société Hôtelière du Larvotto qui s'élève à 371 personnes au total.

NOTE 24 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont comptabilisés dans les rubriques "Autres actifs financiers" et "Autres passifs financiers" avec une distinction courant / non courant suivant leur échéance. Les principes comptables afférents à ces instruments sont décrits en note annexe n° 2.3.13.

◆ **Instruments de taux**

Compte tenu de l'évolution attendue de son endettement net, le Groupe a reconduit en avril 2011 un instrument dérivé de taux structuré, permettant de limiter le coût de sa dette future et les fluctuations provenant de la volatilité des taux d'intérêt. Cet instrument couvre une période de cinq années à compter du 1er avril 2011 et plafonne le taux d'intérêt à un maximum de 4,02 %. Le notionnel couvert est de 100 millions d'euros, jusqu'à l'échéance finale du contrat.

◆ **Instruments de change**

Le Groupe réalisant la presque totalité de ses opérations en euros, ses transactions ne sont pas fortement exposées au risque de change. Les activités commerciales en provenance des marchés émetteurs de la zone dollar (Etats-Unis, Canada) restent cependant sensibles à l'évolution de la parité de change. Le risque de change bilantiel est essentiellement représenté par la participation détenue dans Wynn Resorts, Limited, société américaine cotée au NASDAQ. Au 30 septembre 2012, le Groupe détient 0,8 million de titres à un cours de 115,44 dollars. Cet actif financier ne fait plus l'objet de couverture de change à cette date.

◆ **Instruments de titre**

Le Groupe a précédemment souscrit des instruments dérivés d'actions avec la vente à terme d'actions Wynn Resorts, Ltd. Ces instruments ont été dénoués au cours de l'exercice précédent.

◆ **Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers souscrits par le Groupe s'établit comme suit :

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 sept. 2012 |
|------------------------|----------------|----------------|
| Instruments de change | | |
| Instruments de taux | (2 538) | (1 872) |
| Instruments sur titres | | |
| TOTAL | (2 538) | (1 872) |

NOTE 25 – INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée par secteur d'activité, et il n'est pas établi de segmentation géographique, le Groupe opérant uniquement en Principauté de Monaco et sur les communes limitrophes du territoire français.

Le Groupe a identifié quatre secteurs d'activité :

- le secteur jeux qui regroupe l'exploitation des jeux de table (jeux européens et jeux américains) et des appareils automatiques, au Casino de Monte-Carlo, au Casino du Café de Paris, au Sun Casino, au Sporting d'été sur la presqu'île du Larvotto, au Bay Casino ainsi qu'à la Rascasse. Tous ces établissements sont situés en Principauté de Monaco.
- le secteur hôtelier qui comprend l'ensemble des activités d'hébergement et de restauration, les prestations thermales et balnéaires, ainsi que toutes les prestations hôtelières annexes, délivrées dans les établissements suivants : Hôtel de Paris, Hôtel Hermitage, Monte-Carlo Bay Hotel, le Café de Paris, le Sporting d'été, le Sporting d'hiver, les Thermes Marins de Monte-Carlo, le Méridien Beach Plaza, le Casino de Monte-Carlo et le Monte-Carlo Beach, tous ces établissements étant situés en Principauté de Monaco à l'exception du dernier, situé en territoire français.
- le secteur locatif qui regroupe les activités de location de boutiques, vitrines et espaces de bureaux ainsi que les activités des résidences hôtelières du Monte-Carlo Bay et du Balmoral.
- le secteur Autres activités qui comprend notamment l'exploitation du drugstore dans la galerie du Café de Paris et de la boutique située Place du Casino ainsi que des prestations de services et des redevances de licences de marques.

◆ **Produits des activités ordinaires par secteur**

| en milliers d'euros | | Secteur jeux | Secteur hôtelier | Secteur locatif | Secteur Autres activités | Total |
|--|--|-----------------|---------------------|--------------------|--------------------------------|---------|
| PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES | | | | | | |
| 1er semestre 2011/2012 | Produits avant éliminations intra-groupe | 101 096 | 128 054 | 10 334 | 6 841 | 246 325 |
| | Opérations intra-groupe | | (8 259) | (45) | (30) | (8 334) |
| | Produits des activités ordinaires | 101 096 | 119 795 | 10 289 | 6 811 | 237 991 |
| 1er semestre 2012/2013 | Produits avant éliminations intra-groupe | 100 755 | 154 488 | 11 214 | 7 716 | 274 173 |
| | Opérations intra-groupe | | (8 629) | (46) | (38) | (8 713) |
| | Produits des activités ordinaires | 100 755 | 145 859 | 11 168 | 7 678 | 265 460 |
| variation n/n-1 | montant | (341) | 26 064 | 880 | 868 | 27 470 |
| variation n/n-1 | % | -0,3% | 21,8% | 8,5% | 12,7% | 11,5% |

◆ **Résultat opérationnel par secteur**

La notion de résultat opérationnel par secteur est déterminée sur la base du chiffre d'affaires du secteur déduction faite des charges opérationnelles courantes directement imputables. Les charges communes ou non directement imputables sont présentées sous la rubrique "Résultats non répartis".

| en milliers d'euros | | Secteur jeux | Secteur hôtelier | Secteur locatif | Secteur Autres activités | Résultats non répartis | Total |
|---|---------|-----------------|---------------------|--------------------|--------------------------------|---------------------------|----------|
| RESULTAT OPERATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS | | | | | | | |
| 1er semestre 2011/2012 | | 5 479 | 33 511 | 9 309 | 894 | (15 116) | 34 076 |
| 1er semestre 2012/2013 | | 747 | 45 034 | 9 742 | 2 228 | (13 451) | 44 300 |
| variation n/n-1 | montant | (4 731) | 11 523 | 433 | 1 334 | 1 664 | 10 224 |
| AMORTISSEMENTS | | | | | | | |
| 1er semestre 2011/2012 | | (3 526) | (16 109) | (1 761) | (356) | (1 189) | (22 942) |
| 1er semestre 2012/2013 | | (3 959) | (15 801) | (2 270) | (395) | (1 409) | (23 836) |
| variation n/n-1 | montant | (433) | 308 | (509) | (40) | (220) | (894) |
| RESULTAT OPERATIONNEL | | | | | | | |
| 1er semestre 2011/2012 | | 1 952 | 17 402 | 7 547 | 538 | (16 305) | 11 135 |
| 1er semestre 2012/2013 | | (3 212) | 29 233 | 7 471 | 1 832 | (14 860) | 20 465 |
| variation n/n-1 | montant | (5 165) | 11 831 | (76) | 1 294 | 1 445 | 9 330 |

◆ *Immobilisations corporelles et incorporelles par secteur*

| en milliers d'euros | Secteur jeux | Secteur hôtelier | Secteur locatif | Secteur Autres activités | Services communs | Total |
|-------------------------------|--------------|------------------|-----------------|--------------------------|------------------|---------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | | | | | |
| au 31 mars 2012 | 58 084 | 343 006 | 112 001 | 7 979 | 28 586 | 549 655 |
| au 30 septembre 2012 | 61 897 | 341 190 | 131 006 | 8 702 | 25 424 | 568 217 |
| variation du semestre | 3 813 | (1 816) | 19 005 | 723 | (3 162) | 18 562 |
| INVESTISSEMENTS | | | | | | |
| exercice 2011/2012 | 21 298 | 8 547 | 17 180 | 1 423 | 8 654 | 57 102 |
| 1er semestre 2012/2013 | 7 901 | 15 008 | 21 291 | 1 137 | (11 434) | 33 903 |

NOTE 26 – RESULTAT ET DIVIDENDE PAR ACTIONS

| | 31 mars 2012 | 30 septembre 2011 | 30 septembre 2012 |
|--|--------------|-------------------|-------------------|
| Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice | 18 160 490 | 18 160 490 | 18 160 490 |
| Résultat net par action (en euros) | (1,83) | 0,29 | 0,02 |
| Résultat net dilué par action (en euros) | (1,83) | 0,29 | 0,02 |

NOTE 27 – ANALYSE DES VARIATIONS DE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

| En milliers d'euros | Exercice 2011/2012 | 1er semestre 2011/2012 | 1er semestre 2012/2013 |
|---------------------------|--------------------|------------------------|------------------------|
| Stocks | 149 | 357 | 266 |
| Clients | (3 190) | (15 204) | (20 913) |
| Fournisseurs | (4 693) | (3 856) | 4 070 |
| Autres créances et dettes | 11 200 | 12 383 | 6 744 |
| Total | 3 466 | (6 320) | (9 833) |

Le caractère saisonnier des activités explique les principales évolutions des besoins en fonds de roulement.

NOTE 28 – PARTIES LIEES

Les informations relatives aux parties liées concernent les relations avec l'Etat monégasque, qui détient 69 % du capital de la Société des Bains de Mer au 30 septembre 2012, les relations avec des sociétés dont les mandataires sociaux sont administrateurs de la Société des Bains de Mer, les rémunérations des mandataires sociaux et organes de gestion de la dite société et les relations avec BetClic Everest Group dont le Groupe S.B.M. détient 50 % du capital.

◆ *Relations avec l'Etat monégasque*

Tel qu'indiqué en note annexe 1 Informations générales, la Société des Bains de Mer s'est vu concéder par l'Etat monégasque le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges.

Ces obligations, contreparties du monopole concédé, sont définies par le contrat de concession et recouvrent notamment les domaines suivants :

- redevance annuelle sur les recettes brutes des jeux, soit 15 845 milliers d'euros pour le premier semestre de l'exercice 2012/2013. Conformément au cahier des charges le taux de redevance a été porté de 13 à 15% à compter du 1^{er} avril 2012.
- contribution à l'animation artistique et culturelle de la Principauté de Monaco, avec notamment l'apport de son concours financier aux dépenses de la saison lyrique et de ballets, et du Printemps des Arts, représentant une charge de 3 236 milliers d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2012/2013 ;

- participation à l'animation sportive de la Principauté de Monaco, avec l'allocation de budgets à diverses associations sportives, dont l'Association Sportive de Monaco - section football et l'Automobile Club de Monaco, représentant une charge totale de 510 milliers d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2012/2013 ;
- domaine immobilier de la Société avec les dispositions décrites dans la note annexe 5 Immobilisations corporelles - paragraphe a - Régime juridique de certains biens immobiliers ;
- recrutement, formation et promotion de son personnel.

Par ailleurs, dans le cadre de la reprise du fonds de commerce de l'hôtel Méridien Beach Plaza, la Société Hôtelière du Larvotto, filiale à 98 % de la Société des Bains de Mer créée à cet effet, succède à une société du groupe Starman pour la durée résiduelle du contrat de location-gérance en vigueur avec le propriétaire, la Société Nationale de Financement.

◆ *Relations avec des sociétés liées*

Il est entretenu des relations d'affaires courantes avec des sociétés dont les mandataires sociaux sont administrateurs de la Société des Bains de Mer, à savoir la Société Monégasque pour l'Exploitation du Tournoi de Tennis, la Banque J.Saфра (Monaco) S.A., la Société des Vins de Fontfroide et le Société Anonyme Monégasque Dotta Immobilier.

Les transactions entre la société mère, la Société des Bains de Mer, et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation.

◆ *Relations avec BetClic Everest Group*

Ont été mis en place une convention de prestation de services et un contrat de licence de marques et noms de domaine, qui permettent au groupe BetClic Everest Group de bénéficier, d'une part, de l'expertise et du savoir-faire du Groupe S.B.M. dans de nombreux domaines liés notamment à l'organisation et à la mise en œuvre d'actions promotionnelles ou animations événementielles, et, d'autre part, de tirer profit dans le domaine des jeux en ligne de la notoriété et du prestige de ses marques et noms de domaine.

Comme exposé dans les notes 3 et 6, le Groupe a par ailleurs participé au financement de BetClic Everest Group qui est constitué par des montants qui représentent, au 30 septembre 2012, 30 millions d'euros sous forme de prêts et 42,7 sous forme d'avances en compte courant.

NOTE 29 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les informations présentées ci-après excluent les engagements de location, qui sont décrits distinctement en note 31.

| en milliers d'euros | 31 mars 2012 | 30 septembre 2012 |
|--|--------------|-------------------|
| ENGAGEMENTS DONNES | | |
| Avals, cautions et garanties (1) | 107 200 | 62 867 |
| ENGAGEMENTS RECUS | | |
| Actions déposées par les Administrateurs | 146 | 146 |
| Avals, cautions et garanties (2) | 63 994 | 39 543 |
| ENGAGEMENTS RECIPROQUES | | |
| Commandes fermes d'investissement (3) | 27 339 | 58 451 |
| Autres commandes fermes (4) | 14 186 | 14 223 |
| Ouverture de crédit et découverts autorisés non utilisés | 115 000 | 90 000 |

(1) les garanties données découlent essentiellement des obligations relatives à BetClic Everest Group au titre du complément de prix Everest ou du cautionnement de financements bancaires qui sont décrites dans le paragraphe ci-dessous.

(2) les engagements reçus sont constitués principalement des contre garanties obtenues dans le cadre des engagements donnés. Ces garanties sont également décrites dans le paragraphe ci-dessous.

Détail des engagements et garanties donnés et reçus relatifs à BetClic Everest Group :

Les engagements donnés sous la forme de cautions solidaires au titre des financements bancaires s'élèvent à 53,9 millions d'euros et concernent les opérations de financement précédemment réalisées, à savoir :

- en août 2010, la mise en place d'un emprunt de 20 millions d'euros remboursable sur sept ans et une ouverture de crédit pour un montant maximum de 20 millions d'euros, constituant au 30 septembre 2012 un engagement maximum de 31,7 millions d'euros compte tenu des remboursements intervenus au cours du semestre écoulé.
- en septembre 2011, la mise en place de deux crédits remboursables sur sept ans, l'un de 7,2 millions d'euros et l'autre de 15 millions d'euros, constituant globalement au 30 septembre 2012 un engagement maximum de 22,2 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre d'une gestion efficiente de sa trésorerie, BetClic Everest Group peut recevoir les placements de trésorerie excédentaire de certaines filiales. Pour ce qui concerne les placements reçus de Bet-At-Home pour un montant de 18 millions d'euros au 30 septembre 2012, leur remboursement est garanti de façon paritaire par les deux actionnaires de BetClic Everest Group et la garantie donnée dans ce cadre par le groupe S.B.M. porte sur un montant de 9 millions d'euros au 30 septembre 2012.

En revanche, les engagements donnés à Giga Media à l'occasion de la prise de contrôle, en avril 2010, des sociétés du sous-ensemble Everest, sont devenus sans objet et une main levée de ces engagements a été obtenue le 28 mars dernier. En conséquence, le Groupe a lui-même donné mainlevée à Mangas Lov, filiale de Financière Lov, des mécanismes de contre-garantie qui avaient alors été instaurés.

Les engagements reçus relatifs à BetClic Everest Group sont constitués des contre garanties obtenues dans le cadre des engagements au titre des opérations de financement. Les deux associés - le Groupe S.B.M. et Financière Lov – s'étant portés cautions solidaires en garantie des concours financiers ainsi consentis à BetClic Everest Group, et chacun des associés pouvant être appelé pour la totalité des engagements financiers, il a été instauré un mécanisme de contre-garanties réciproques à première demande entre les deux associés :

- à hauteur de 24 millions d'euros, auxquelles sont adossés des nantissements croisés de 24 000 titres BetClic Everest Group détenus par chacun d'entre eux pour les financements instaurés en 2010,
- à hauteur de 13,5 millions d'euros, auxquelles sont adossés des nantissements croisés de 13 500 titres BetClic Everest Group détenus par chacun d'entre eux pour les financements instaurés en 2011.

Ces engagements reçus comprennent aussi des garanties d'achèvement, délivrées par les établissements bancaires dans le cadre des opérations de développement.

(3) engagements passés dans le cadre des projets d'investissement.

(4) commandes d'achats de marchandises, matières premières, fournitures et services externes, passées auprès des fournisseurs.

Le Groupe poursuit une relation contractuelle à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et la disposition d'un contingent de chambres au sein de l'Hôtel Fairmont.

Ont été consentis par ailleurs des baux emphytéotiques :

| Tiers preneurs concernés | début de bail | fin de bail |
|--|---------------|-------------|
| - Société d'Investissements du Centre Cardio-Thoracique de Monaco après prorogation | 31/01/1985 | 25/02/2043 |
| - Société Civile Immobilière Belle Epoque | 30/10/1995 | 29/10/2035 |
| - Société Port View Limited avec promesse unilatérale d'extension du bail jusqu'au 30/09/2105. | 25/04/1996 | 30/09/2094 |

NOTE 30 – ECHEANCIER DES ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

La nature des principaux engagements ci-dessous est présentée en note 29.

a) Obligations contractuelles

| en milliers d'euros | Total | Moins d'1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| PAIEMENTS DÛS PAR PERIODE | | | | |
| Obligations d'achat irrévocables | 72 674 | 51 819 | 20 855 | |
| TOTAL | 72 674 | 51 819 | 20 855 | |

b) Autres engagements

| en milliers d'euros | Total | Moins d'1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| ENGAGEMENTS DONNES | | | | |
| Garanties et cautions données | 62 866 | 20 505 | 39 190 | 3 171 |
| TOTAL ENGAGEMENTS DONNES | 62 866 | 20 505 | 39 190 | 3 171 |
| ENGAGEMENTS RECUS | | | | |
| Garanties et cautions reçues | 39 689 | 1 946 | 12 000 | 25 742 |
| TOTAL ENGAGEMENTS RECUS | 39 689 | 1 946 | 12 000 | 25 742 |
| ENGAGEMENTS RECIPROQUES | | | | |
| Ouverture de crédit et découverts confirmés non utilisés | 90 000 | 10 000 | 80 000 | |
| TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES | 90 000 | 10 000 | 80 000 | |

NOTE 31 – ENGAGEMENTS DE LOCATION

◆ *Immobilisations en contrats de location-financement*

Au 30 septembre 2012, les immobilisations en location-financement retraitées dans le bilan s'élèvent à 352 milliers d'euros en valeurs nettes, contre 421 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent. Il s'agit essentiellement de matériels bureautiques et informatiques.

L'échéancier des paiements actualisés relatifs aux contrats de location financement se présente comme suit au 30 septembre 2012 :

| | |
|--|----------------------|
| - dettes à moins d'un an | 146 milliers d'euros |
| - dettes à plus d'un an et moins de cinq ans | 244 milliers d'euros |
| - dettes à plus de cinq ans | néant |
| - total des paiements actualisés | 391 milliers d'euros |

◆ *Locations simples*

Au 30 septembre 2012, les montants des paiements futurs minimaux actualisés à payer au titre des contrats de location simple sont :

| | |
|--|-------------------------|
| - dettes à moins d'un an | 6 029 milliers d'euros |
| - dettes à plus d'un an et moins de cinq ans | 29 011 milliers d'euros |
| - dettes à plus de cinq ans | 29 619 milliers d'euros |
| - total des paiements actualisés | 64 659 milliers d'euros |

Ces locations concernent essentiellement du matériel d'exploitation, des logements sociaux, et les engagements à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et la disposition d'un contingent de chambres au sein de l'Hôtel Fairmont.

Deloitte & Associés

185, avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Simone Dumollard

12, avenue de Fontvieille
98004 Principauté de Monaco

André Garino

2, rue de la Lùjerneta
98000 Principauté de Monaco

**SOCIETE DES BAINS DE MER ET DU
CERCLE DES ETRANGERS A MONACO**

Société Anonyme

Place du Casino Monte-Carlo
MC 98000 – Principauté de Monaco

**Rapport de l’Auditeur contractuel et des Commissaires aux Comptes
sur l’information financière semestrielle 2012**

Aux Actionnaires,

En application de l’article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d’activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d’Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale 2410 de l'IAASB relative à l'examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur de l'entité. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'audit. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Monaco, le 30 novembre 2012

L'Auditeur contractuel

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Simone DUMOLLARD

André GARINO

François-Xavier AMEYE

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

" J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ".

Monaco, le 29 novembre 2012.

Le Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc Biamonti



**SOCIETE DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO**

www.montecarloresort.com

ISIN : MC0000031187